

N° INSEE : 00000	ZONE DE SOUVOL	Exercice 2026
------------------	----------------	---------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DECISION MODIFICATIVE N° 2

(Vote de crédits)

Date de convocation :	17/09/2026	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	31	Pour :	30
Nombre de membres présents :	28	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	30	Abstention :	0

L'an 2026, le 24 septembre, à dix-huit heures, à la salle des fêtes d'Huriel, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, légalement convoqués, se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Stéphane ABRANOWITCH

Présents : M. ABRANOWITCH Stéphane, M. ADAMKIEWICZ Jean-Paul, M. ARROYO Olivier, M. CALARD Jean-Louis, M. CHABROL Jean-Elie, M. CHEMINET Jean-Louis, M. COFFIN Denis, M. COULANJON Jérôme, M. DE MOURGUES Arnaud, M. DEMARETZ Jérôme, M. DUMONT Serge, M. DUMONTET Bertrand, Mme EMERY-PROVOST Nadine, M. FERRANDON Gilles, Mme JACQUET Nathalie, M. LAMY Raymond, M. LECLERC Christophe, Mme LOURY Sophie, M. MALOCHET Pierre (suppléant), Mme NAQUET Corinne, M. PALLIOT Jean-Michel, M. PENAUD Jean-Pierre, Mme PIERREL Danielle, Mme PUC Fabienne, M. RONDEAUX Philippe, Mme SUREAU Delphine, Mme VERMEZ Nadège, Mme VINCENT Valérie

Procurations : Mme GOMES Isabelle donne pouvoir à M. ARROYO Olivier, M. CHARRET Thierry donne pouvoir à M. ADAMKIEWICZ Jean-Paul

Absents :

Excusés : M. CHARRET Thierry, M. DE MOURGUES Arnaud, Mme GOMES Isabelle

Secrétaire de séance :

Objets : Terrains

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2128 (21) : Aménagement Autres terrains	4 930,00	2118 (040) : Autres terrains	4 930,00
	4 930,00		4 930,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
657 (042) : Valeurs comptables actif cédés	4 930,00	757 (75) : Produits des cessions éléments a	46 030,00
673 (67) : Titres annulés sur exercices antér	41 100,00		
	46 030,00		46 030,00
Total Dépenses	50 960,00	Total Recettes	50 960,00

Certifié exécutoire par Stéphane ABRANOWITCH, Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A HURIEL, le 28/09/2026

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Président

le(s) secrétaire(s) de séance

